



Haute-Savoie
74160

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEYDENS**

MARDI 8 MARS 2016

Ouverture de la séance à 19h30

L'an deux mille seize, le huit mars à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Neydens, convoqué le vingt-neuf février deux mille seize, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le 1^{er} adjoint, Bernard CHAUTEMPS.

Membres présents : Bernard CHAUTEMPS, Carole VINCENT, Jean-Luc GUERINEAU, Martial BAUDET, Levent BAYAT, Nathalie BLANES, Roberto BONALDI, Michèle DUVAL, Sophie GIROD, Claire HUBER, Eve ROUKINE, Cécile SAUTIER, Véronique VERGUET et Lionel VESIN.

Absent :

Absents ayant donnés procuration : Caroline LAVERRIERE à Carole VINCENT, Catherine SILVESTRE à Claire HUBER, Adrien DOCHE à Sophie GIROD, Yves FELIX à Bernard CHAUTEMPS et Yves TREGOAT à Nathalie BLANES.

Présents : 14 Pouvoirs : 5 Votants : 19 Absent : 0

Approbation du procès-verbal du 9 février 2016

Secrétaire de séance : Carole VINCENT

Délibération n°2016-05 : Budget ZAC des Envignes – approbation du compte administratif 2015

Madame Carole VINCENT, Maire adjoint en charge de la ZAC des Envignes, rapporteur, expose qu'après la présentation du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le compte administratif peut se résumer ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat 2014 reporté	- 2 358 563,69 €
Total recettes année 2015	5 038 020,23 €
Total dépenses année 2015	5 019 829,69 €
Résultat fin 2015	- 18 190,54 €
Résultat cumulé fin 2015	- 2 376 754,23 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat 2014 reporté	2 436 025,44 €
Total recettes année 2015	5 038 020,23 €
Total dépenses année 2015	5 038 020,23 €
Résultat fin 2015	0,00 €
Résultat cumulé fin 2015	2 436 025,44 €

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération n°2016-06 : Budget ZAC des Envignes – approbation du compte de gestion 2015

Madame Carole VINCENT, Maire adjoint en charge de la ZAC des Envignes, rapporteur, expose que :

Après s'être fait présenter l'exécution du budget primitif 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion délivré par Mme la Trésorière Principale accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré en collaboration avec Mme le Percepteur que le montant de chacun des soldes figurant au bilan a bien été repris dans les écritures, celui de tous les titres de recettes et de celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

Considérant l'exactitude des comptes,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Constate la conformité du compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par Madame Laurence GARIGLIO, Comptable public de la commune.

Délibération n°2016-07 : Budget ZAC des Envignes – affectation définitive du résultat

Madame Carole VINCENT, Maire adjoint en charge de la ZAC des Envignes, rapporteur, expose que :

Vu le compte administratif 2015 et notamment le résultat excédentaire de la section de fonctionnement pour un montant de 2 436 025,44 € et le résultat déficitaire de la section d'investissement pour un montant de 2 376 754,23 €

Vu l'instruction comptable applicable aux collectivités locales et à leurs établissements publics de coopération intercommunale,

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement comme suit :

Compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 2 436 025,44 €,

Compte 001 – Solde d'exécution négatif : 2 376 754,23 €

Délibération n°2016-08 : Budget ZAC des Envignes – approbation du budget primitif 2016

Madame Carole VINCENT, Maire adjoint en charge de la ZAC des Envignes, rapporteur, expose qu'il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2016 joint en annexe, de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 5 366 020,23 €

Recettes : 9 906 686,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 7 277 415,36 €

Recettes : 7 277 415,36 €

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Adopte le budget primitif 2016 tel qu'annexé à la présente délibération.

Délibération n°2016-09 : Convention de réservation : Haute-Savoie Habitat

Madame Carole VINCENT, Maire adjoint, propose au conseil municipal d'approuver la convention de réservation avec Haute-Savoie HABITAT pour le programme « Le Minéraly ». Cinq logements pourraient relever du contingent communal.

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Approuve la convention de réservation et autorise Madame le Maire ou son représentant à la signer.

Délibération n°2016-10 : Convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du CDG 74

Monsieur Bernard CHAUTEUPS, 1^{er} adjoint, rappelle au conseil municipal que la commune adhère au service de prévention du CDG 74. Les modalités de mise en œuvre de cette prestation ont évoluées et nécessitent la signature d'une nouvelle convention.

Celle-ci sera établie pour une durée de 3 ans. Le taux de rémunération du CDG 74 reste inchangé à 0,28% de la masse salariale.

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Approuve la convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du CDG 74 et autorise Madame le Maire ou son représentant à la signer.

Délibération n°2016-11 : Amélioration énergétique bâtiment scolaire – Dotation de soutien à l'investissement public local

Monsieur Jean-Luc GUERINEAU, adjoint en charge des bâtiments, rappelle au conseil municipal que dans le cadre de l'amélioration énergétique du bâtiment scolaire, il est prévu en 2016 de changer une partie des fenêtres et d'installer des protections solaires amovibles.

Le coût total de ce projet est fixé à 16 476,40 € HT. Le plan de financement est le suivant :

- Fonds propres de la commune : 11 533,48 €

- Etat – dotation de soutien à l'investissement : 4 942,92 €

Martial BAUDET rappelle qu'il faudra procéder aux demandes d'autorisation en matière d'urbanisme si besoin (Déclaration Préalable).

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Approuve le projet d'amélioration énergétique du bâtiment scolaire et son plan de financement,

Autorise Madame le Maire ou son représentant à solliciter la subvention.

Délibération n°2016-12 : Redevance d'occupation du domaine public – chantiers provisoires

Monsieur Bernard CHAUTEMPS, 1^{er} adjoint, fait part aux membres du conseil de la parution au journal officiel du Décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par :

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Décide d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz,

Fixe le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

Convention d'autorisation de voirie – Modification du carrefour des Mouilles

Bernard CHAUTEMPS informe les membres du conseil que l'arrivée tardive de la convention en mairie ne permettra pas de valider cette dernière dans de bonnes conditions.

Il est décidé de reporter ce point de l'ordre du jour au conseil municipal du mois d'avril 2016. Les travaux initialement prévus pour les vacances d'avril seront décalés lors des vacances d'été.

Roberto BONALDI souhaite savoir qui a rédigé les plans du carrefour des Mouilles lors des premiers travaux. C'est bien la commune qui a défini les plans de la voirie en accord avec le Conseil Départemental. L'idée directrice à ce moment-là étant de réduire la vitesse.

Informations diverses :

Plan local d'Urbanisme : Carole VINCENT rappelle l'annulation de la réunion publique de février et sa tenue à une date ultérieure. La chambre d'agriculture ayant émis des réserves sur certaines zones, il conviendra de les rencontrer avant d'organiser la prochaine réunion publique. Pour information, les zones 2AU sont comprises dans le décompte des zones constructibles et de la limitation à 500 habitants.

Un phasage des zones constructibles est envisagé. Les zones constructibles seront numérotées et pourront être débloquées les unes après les autres. Lionel VESIN souhaite savoir comment sera déterminé le classement. Carole VINCENT précise que la numérotation sera faite après concertation.

La rencontre avec la chambre d'agriculture est prévue le 18 mars prochain. Le phasage sera validé lors du conseil municipal d'avril et le zonage sera présenté à la population prochainement.

Jean-Luc GUERINEAU (délégué communautaire à l'ARC), informe les membres du conseil que la politique transfrontalière menée par l'ARC (Assemblée Régionale de Coopération) souffre du refus de Genève d'honorer ces engagements en termes de création de logement sur le territoire genevois. Il est important de donner, dans le cadre de la révision de nos PLU, un signe fort de limitation du développement de nos communes. Un déséquilibre d'urbanisation trop important entre les 2 territoires pourrait, en cas de non compensation ou de conjoncture défavorable affecter durablement nos finances communales.

Carole VINCENT ajoute que le SCOT envoie déjà un message fort avec l'accroissement de la densification et la limitation de la consommation d'espace.

Voirie : les travaux pour l'aménagement de la nouvelle voirie desservant la Z5 ont débutés et devraient se terminer mi-mars.

Eclairage public : Sophie GIROD a constaté que les éclairages de l'église fonctionnent de 00h00 à 7h00 et souhaiterait savoir si c'est normal. Le secrétaire général est chargé de se renseigner sur le sujet.

Scolaire : Levent BAYAT a rencontré le directeur de l'école de musique de St-Julien concernant un projet d'approche de la musique à l'école. Il est proposé de contacter directement les enseignants sur ce sujet.

Intercommunalité : L'office Municipale des Sports intercommunale devrait bientôt voir le jour. Des rencontres avec les élus des communes seront programmées prochainement.

Transports : Roberto BONALDI, suite à des demandes des habitants, souhaite connaître les démarches pour créer un arrêt de bus à la Forge sur la ligne « M ».

Jean-Luc GUERINEAU répond que les transports font partie des compétences de la Communauté de Communes du Genevois. La tendance actuelle est plutôt l'optimisation des lignes et non le développement (perte de financement de la suisse dont nous sommes dépendants).

Carole VINCENT ajoute qu'en France il n'existe pas de transports en commun dans des villes de 12 000 habitants comme à St-Julien.

Police municipale : Cécile SAUTIER s'interroge sur les besoins en matière de police municipale, est-ce bien nécessaire.

Bernard CHAUTEMPS précise que des estimations financières de la commune de St-Julien sont en cours de réalisation et que le sujet sera débattu lors d'un conseil municipal avec tous les éléments nécessaires à une prise de décision.

Restaurant scolaire : Carole VINCENT revient sur les éléments actés par le comité de pilotage : self, cuisine de préparation, étage en option. La prochaine rencontre avec le CAUE est prévue le 16 mars à 11h00.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le secrétaire de séance,
Carole VINCENT

[Empty box]



CONSEIL MUNICIPAL
SIGNATURES du conseil municipal du 8 mars 2016

Caroline LAVERRIERE Maire absente	Nathalie BLANES
---	---------------------

Bernard CHAUMPS 1er adjoint 	Sophie GIROD
------------------------------------	------------------

Carole VINCENT 2ème adjoint 	Catherine SILVESTRE absente
------------------------------------	--------------------------------

Yves FELIX 3ème adjoint absent,	Martial BAUDET
---------------------------------------	--------------------

Eve ROUKINE 4ème adjoint 	Roberto BONALDI
---------------------------------	---------------------

Jean-Luc GUERINEAU 5ème adjoint 	Véronique VERGUET
--	-----------------------

Adrien DOCHE absent	Michèle DUVAL
------------------------	-------------------

Lionel VESIN 	Yves TREGOAT absent
------------------	------------------------

Cécile SAUTIER 	Levent BAYAT
--------------------	------------------

Claire HUBER

Neydens, le 5 avril 2016
Le Secrétaire de séance,

